

Titre : Élagage réseaux

Code : 4276	Unités : 39	Durée : 585 heures
Secteur de formation : Agriculture et pêches (02)		
Sanction des études : AEP (décernée exclusivement par les organismes scolaires reconnus)		
Année d'approbation : 2026		
Centre de services scolaire reconnu mandaté : de Laval		
Centre de services scolaire reconnu participant : des Premières-Seigneuries		
Fonction de travail : Élagueuse, élagueur réseaux		

Objectifs du programme d'études : L'élagueuse et l'élagueur réseaux effectuent des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres se trouvant à proximité de réseaux aériens d'électricité et de télécommunications. Ils doivent accéder aux arbres pour les élaguer et les démonter selon les cas, ou parfois les abattre par le sol. Le tout, conformément aux normes et réglementations arboricoles, aux techniques d'ascension et de déplacement ainsi qu'aux techniques de coupe éprouvées.

Conditions d'admission :
Pour être admis au programme d'études *Élagage réseaux*, il faut satisfaire aux conditions suivantes :

- 1** avoir obtenu au moins les unités de 3^e secondaire ou l'équivalent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique
- ou** avoir obtenu une attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS) de 5^e secondaire
- ou** avoir réussi le test de développement général (TDG) avec ou sans préalable spécifique ;
- 2** avoir interrompu ses études à temps plein pendant au moins douze mois
- ou** avoir 18 ans au moment de l'entrée en formation
- ou** avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou leur équivalent
- ou** satisfaire aux normes d'admissibilité de la Mesure de la formation de la main-d'œuvre de Services Québec.

☒ Ce programme est admissible à la [passerelle CFMS-AEP](#).

CONTENU DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Code AEP	Énoncé de la compétence	Heures
AEP 276-011	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	15
AEP 276-022	Prévenir les risques en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement	30
AEP 276-035	Évaluer les risques liés à la résistance mécanique des arbres	75
AEP 276-042	Communiquer sur un chantier d'élagage réseaux	30
AEP 276-056	Grimper et se déplacer dans un arbre en vue de l'élagage le long de réseaux aériens	90
AEP 276-064	Utiliser et entretenir de l'outillage, de l'équipement et de la machinerie	60
AEP 276-074	Appliquer les techniques de base d'élagage réseaux	60
AEP 276-088	Abattre par le pied et démonter des arbres le long de réseaux aériens	120
AEP 276-095	Élaguer des arbres le long de réseaux aériens	75
AEP 276-102	Effectuer un sauvetage aérien le long de réseaux aériens	30

Documentation disponible sur demande

☒ Rapport de l'AST ou de l'AP

☒ Programme d'études

☐ Instrumentation RAC

☒ Projet de formation

☒ Guide d'organisation matérielle

☒ Tableau d'harmonisation

☒ Cadre d'évaluation